

Historique

C'est le 20 août 1893 qu'une poignée de citoyens-soldats de Bramois décident de fonder la société des Tireurs de la Borgne et subsidiairement la société des tirs militaires, pour l'accomplissement des tirs obligatoires.

Conscients de l'importance de doter notre village d'une société qui répondait à un besoin sportif et patriotique, ces pionniers de la première heure ne se doutaient certes pas que plus de cent ans plus tard le flambeau de la liberté aurait été transmis de générations en générations.

Le premier acte a été de pourvoir la nouvelle société de statuts, où chaque demande d'adhésion devait faire l'objet d'un rapport du comité à l'intention de l'assemblée générale

Depuis 1893, seize présidents se sont succédés et chacun a été animé du même idéal: l'amitié, la solidarité et la défense patriotique du Pays.

Les présidents

Depuis 1893, seize présidents se sont succédé et chacun a été animé du même idéal: l'amitié, la solidarité et la défense patriotique du pays.

1893 - 1900

Le premier président, Monsieur Eugene Mayor, donne à notre société les bases fondamentales et les assises financières.

1900 - 1902

Monsieur Jules Bruttin prend la succession et achète une vigne qui est encore de nos jours une précieuse aide pécuniaire.

1902 - 1915

C'est le vice-président Monsieur Henri Gay qui prend les rênes de la société et constitue un fonds qui permettra par la suite de procéder aux améliorations des installations de tir.

1915 - 1925

Le premier lieutenant Charles-Louis Mayor, fils du président fondateur assure la relève et entreprend la construction du stand de Longeborgne.

1925 - 1929

Monsieur Eugene Morath, vice-président de la commune, préside notre société et la dote du premier drapeau, dont l'inauguration a lieu le 10 août 1928 jour de la St-Laurent. Le parrain est Monsieur Gustave Favre et la marraine Mademoiselle Elvire Barberini.

1929 - 1950

Nous trouvons à la tête de la société un dynamique président, Monsieur René Jacquod. C'est lui qui prend l'initiative en 1947 de mettre en compétition le premier challenge de notre société qui est gagné quatre ans plus tard par le vice-président Monsieur Florentin Dubuis.

1950 - 1956

Les tireurs font appel à un jeune tireur Monsieur Paul Biner, boute-en-train de la société.

1956 - 1958

C'est à Monsieur Joseph Panchard qu'est confiée la direction de la société qu'il préside avec.

1958 - 1966

L'assemblée des tireurs choisit à sa tête le major Robert Mayor qui inculque à chaque membre le sens du devoir et l'honneur du citoyen-soldat, tout en développant les tirs sportifs.

1966 - 1977

Membre depuis dix ans déjà du comité, les destinées de la société sont remises en mains d'Emmanuel Chevrier.

1977 - 1980

C'est à nouveau à un major, Monsieur Gilbert Crettaz que l'on fait appel pour présider aux destinées des tireurs de la Borgne.

1980 - 1984

Secrétaire dévoué, Monsieur Antoine Dillier, dirige avec compétence notre société durant quatre ans.

1984 - 1994

Les années passent et nous avons le privilège d'avoir comme président, Monsieur Michel Bornet, conseiller communal.

1994 - 2002

Micheloud Jean-Noel

2002 - 2008

Micheloud Jean-Paul

2008-2018

Métrailler Christian

2018

Ambord Jean-Marc

La demande d'adhésion

Dès sa fondation et jusqu'en 1986, l'entrée dans la société s'effectue par succession de père en fils, en principe au premier des fils militaires. Pour les autres fils, une finance d'entrée est fixée chaque année lors de l'assemblée générale. Il arriva même le 1 août 1903 que la finance d'entrée fût arrêtée en divisant la fortune de la société par le nombre de membres. C'est ainsi que cette année-là elle se montait à sfr. 38.-

Il est intéressant de suivre l'évolution de cette finance d'entrée dans la société:

en 1894, elle s'élevait à sfr 2,50;	en 1896 à sfr 10.-;
en 1903 à sfr 38.-;	en 1905 à sfr 40.-;
en 1912 à sfr 50.-;	en 1920 à sfr 60.-;
en 1936 à sfr 40.-;	en 1973 à sfr 100.-
en 2010 à sfr 150.-	

Bien sur l'entrée de la société implique également d'offrir le traditionnel carton de cigares.

Les emplacements de tirs et constructions

Le premier emplacement de tir se trouvait à l'est de la Commune, vers Grône, au lieudit "Place des Porcs". Jadis, cette région était recouverte d'une forêt de chênes où l'on conduisait en troupeau ces philosophes qui se gavaient de glands. Cette précision pour prévenir toute équivoque sur la signification du terme.

Nos tireurs s'installaient sur un chemin vers le Rhône et tiraient en direction de Nax, par-dessus la route de Bramois-Grône. Les cibles étaient plantées en terre, un simple fossé servait d'abri aux cibarres.

Ce premier emplacement ne disposait donc pas de stand ni de cibleries. Cette situation n'était pas très favorables pour le bon déroulement des tirs, ni pour la sécurité des gens. Chaque fois qu'une personne empruntait la route de Grône, il fallait interrompre les tirs.

L'on se tourne alors du côté de la vallée de la Borgne où le premier emplacement se trouvait en dessous de l'Ermitage, et l'on tirait dès lors à 400 mètres. Dès 1913, l'emplacement actuel fût jugé plus favorable, et le stand actuel fût construit de 1915 à 1924, par étape.

C'est Monsieur Charles-Louis Mayor, président de 1915 à 1924, qui construisit le stand actuel.

En 1972, le stand est agrandi et la toute première cible électronique installée.

En 1983, toutes les cibles sont équipées d'installations automatiques.

En 1994, toutes les cibles ont été changées, et nous tirons désormais sur de magnifiques cibles Polytronic TG 3000.

Les concours de tir

En 1902 déjà, les tireurs bramoisiens ont participé à des concours de tirs dans les communes environnantes et à Sion en particulier.

Dès 1920, notre société adhère à la Société Cantonale des Tireurs Valaisans.

Nos tireurs ont participé aux tirs cantonaux de

Sierre 1932

St-Maurice 1937, 1982, 2023

Sion 1948, 1973, 1999

Monthey 1953

Martigny 1957

Viège 1965, 2006

Pour la première fois en 1934 les Tireurs de la Borgne se présentent au tir fédéral de Fribourg, puis en 1939 à Lucerne, en 1949 à Coire, 1954 à Lausanne, 1958 à Bienne, 1963 à Zürich, 1969 à Thoune, 1979 à Lucerne, 1985 à Coire, 1990 à Coire, 1995 à Winterthur à 2000 à Bière, à Frauenfeld en 2005, à Aarau en 2010 et à Rarogne en 2015 lors de la commémoration de l'entrée du Valais dans la Confédération (1815), Lucerne en 2020 (2021 sur place à Sion suite au COVID), à Coire en 2026.

Notre société fait partie depuis 1942 du groupement des Quatres Districts du Centre, et dès 1942 elle a adhéré à la Fédération des Vieilles Cibles Valaisannes.

Les cibarres ou marqueurs ont de tous temps été mis à l'honneur pour leur travail précis et consciencieux. En effet, ce sont ces personnes qui indiquent aux tireurs les coups portés en cible, par effet de palettes colorées. Ils permettent ainsi l'amélioration des résultats et la finesse de la précision des tirs.

Au début, la place de cibarres était mise en soumission, du fait de sa rétribution. C'est ainsi que Monsieur Eugène Grand touche pour l'année 1895 le montant de sfr 2,50 pour ses services.

Le dernier chef cibarre, Monsieur Marc Mutter, abandonne son poste pour faire place à l'électronique en 1983.

Monsieur Eugène Morath, vice-président de la commune, préside notre société en 1925 et la dote du premier drapeau. Cet étendard fût payé par une kermesse prévue le 22 avril. Malheureusement le temps maussade de cette journée ne permit pas les affaires florissantes prévues. Il incita notre bouillant comité à demander une autorisation supplémentaire au conseil communal pour organiser à nouveau une kermesse le 27 avril, soit une semaine plus tard!!! L'autorisation fut accordée et cette fois, le bénéfice combiné des deux dimanches suffit à régler les frais du drapeau.

En 1928 Louis Fleury a été nommé banneret officiel de notre société. Il a été remplacé par Maurice Fauchère en 1932, puis Henri Micheloud prend la relève en 1952. En 1962, il passe la main à Alphonse Mayor, en 1975 nous trouvons André Varone et Louis Fleury jusqu'en 1985, en 1985 c'est Jérôme Ebener qui le reprend cette charge avec comme remplaçant Louis Zermatten. De 1988 à 2008 Louis Zermatten assure le maintien toutes les sorties du drapeau. Dès 2008 c'est son remplaçant François Burket qui reprend le flambeau.

Le nouveau drapeau et le fanion, ont été inaugurés le 18 août 1963. Quand au fanion, l'honneur de le porter revient au roi du tir de l'année précédente. Après 50 ans de bons et loyaux service, notre drapeau a été remplacé par un nouveau à l'occasion des 120 ans de la société. A chaque occasion, c'est avec fierté que les Tireurs de la Borgne défilent tambours battants et drapeaux flottants.

Grâce aux banneret, la société est représentée à toutes les manifestations paroissiales et villageoises.

Les vignes

La tradition de posséder des vignes au sein de notre société n'est pas récente. Par acte du 24 avril 1900, la société achète la vigne de Longeborgne, de 239 toises, pour le prix de fr 1095.-. La vigne de la Côte couchant est acquise le 24 janvier 1910, au prix de fr 2050.- pour 1211m². Vers la fin des années vingt, le comité est mandaté par l'assemblée générale pour vendre au plus offrant la récolte de nos vignes. C'est ainsi qu'en 1929, par exemple, notre société vend par voie d'enchères publiques toute la récolte annuelle, représentant environ 40 brantées de vendanges.(2000kg)

Lors des deux assemblées annuelles, les sociétaires peuvent déguster le vin de leurs vignes. Personne ne manquait à l'appel à cette époque et parfois les épouses devaient venir récupérer leurs hommes à la fin de l'assemblée. Cette coutume d'encavage a été abandonnée en 1937 et reprise depuis 1974 grâce à la compétence de notre fin bec et caviste, Jean Claude Ebener. A l'heure actuelle est encavé pour les besoins de la société trois brantes de vendanges, ce qui correspond à 150 kilos de raisins. Le reste de la production est vendue sous forme de raisins à un négociant.

En 1930, l'état du Valais nous exproprie 225 m² , contre un montant de sfr 4.- le m², pour la construction de la nouvelle route de Nax / St-Martin.

Dès 1942, les Tireurs de la Borgne adhèrent à la maison Provins, encaveur se chargeant de négocier au meilleur prix les vendanges de ses sociétaires.

L'assemblée d'automne attire encore aujourd'hui de nombreux sociétaires pour partager le vin nouveau et le fromage vieux de la vallée, accompagné du traditionnel pain de seigle. Par contre, pour l'assemblée de printemps, le vieux fromage est remplacé par le petit lard et le vin nouveau par du vin clair, prêt à la mise en bouteilles. Suivent au traditionnel goûter la vente aux enchères et le petit loto.

Déménagement

Après 100 ans d'activité au stand de Bramois et suite à la nouvelle réglementation en matière d'environnement, la société se voit contrainte à déménager au stand de tir de la Cible de Sion en 2017.

Lors de l'assemblée générale du 14 février 2016, les membres votent à l'unanimité la proposition faite par le comité, à savoir de transférer toutes les activités de la société dans le stand de la ville de Sion. Non sans s'assurer du maintien de l'identité forte qui règne au sein de cette dernière.

Le stand actuel sera réaffecté afin de pouvoir y organiser nos assemblées générales et repas de société.

Extrait de l'annonce des tirs libres de 1928

04. août 1928

Les tirs libres annuels, organisés par la Société de tir de Bramois, auront lieu les dimanches 5 et 12 août, de 5 à 8 heures et de 12 ½ à 18 heures.

Comme par le passé, tout sociétaire est tenu de tirer au moins une passe, sous peine de l'amende réglementaire.

Nous rappelons que ces exercices libres n'ont pour but que l'entraînement au tir ;